

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, session 2020, dans les académies d'AIX-MARSEILLE et NICE.

La Directrice Générale du CROUS DE NICE-TOULON,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE, au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, au titre de l'année 2020, dans les académies d'AIX-MARSEILLE et NICE :

Monsieur BREMOND Julien, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nice, Nice.
Monsieur BECK Denis, attaché principal d'administration de l'Etat, vice-président, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires d'Aix Marseille Avignon, Marseille.

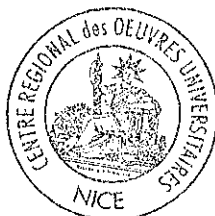
Madame BAUDE Karine, attachée d'administration de l'Etat, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Aix Marseille Avignon, Marseille.

Madame CIABRINI Aurelie, ingénieur d'étude, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Corse, Corte.

Monsieur FOUSSARD Jean-Dominique, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Collège Maurice Jaubert, Nice.

Madame BARRAL Mireille, directrice générale du crous, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires scolaires de Nice, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.



Fait à NICE , le 11 juin 2020